

# COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AMERIQUE LATINE ET LES CARAÏBES

(7 avril 1984 au 25 avril 1986)

## RAPPORT

### CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL

DOCUMENTS OFFICIELS, 1986

### SUPPLEMENT N<sup>o</sup> 13



## NATIONS UNIES

Santiago du Chili, 1986

487(XXI) CONFERENCE EXTRAORDINAIRE DE LA CEPALC \*/

La Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes,

Consciente des graves problèmes économiques et sociaux qui affectent la région et qui doivent être envisagés avec détermination, réalisme et dans une optique à long terme,

Persuadée de la nécessité de procéder à une analyse approfondie des divers mécanismes possibles de stabilisation et de relance ainsi qu'à l'étude des expériences propres à chaque pays de la région, en tant que base d'une action réaliste,

Convaincue de la nécessité de promouvoir des changements structurels dans les processus de production des pays de la région, selon des modèles technologiques effectifs et appropriés, et en vue de parvenir à une insertion plus favorable au sein de l'économie mondiale,

Faisant siennes la préoccupation de S.E. Monsieur Miguel de la Madrid Hurtado, Président du Mexique, sur les points signalés et son exhortation à les examiner d'urgence,

1. Décide de convoquer une  
qui se tiendrait à la fin de 1986;
2. Remercie le gouvernement du Mexique d'avoir offert son parrainage et accepte avec plaisir de tenir la réunion à Mexico;
3. Invite le Secrétaire exécutif de la CEPALC à préparer en consultation avec les gouvernements, sans engager de dépenses supplémentaires à la charge du budget ordinaire, les analyses et la documentation requises pour la conférence extraordinaire;
4. Exhorte les pays membres de la CEPALC à participer pleinement à cette conférence, tant au niveau technique que ministériel, de façon à pouvoir contribuer à l'élaboration de politiques nationales et internationales de nature à favoriser la croissance et le développement.

230ème séance  
25 avril 1986

---

\*/ Cette résolution a été adoptée par 27 voix pour, avec 1 abstention.